



## COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES 2017-2018

Saint-Bruno, le 9 octobre 2017

Salutations à tous les membres,

Le Club de ski de fond Nordic ouvrira ses pistes de ski de fond et de raquette le 5 janvier 2018 ou vers la fin du mois de décembre 2017 si les conditions de neige sont favorables. L'équipe de bénévoles a déjà entamé ses travaux afin de vous offrir une magnifique saison 2017-2018 au Mont Saint-Bruno. Le Club Nordic est donc prêt à vous accueillir pour débiter la nouvelle saison lors de la Journée Portes Ouvertes du **11 novembre 2017**.

### JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'équipe de direction et les bénévoles du Club Nordic vous attendent en grand nombre le 11 novembre 2017 de 9:00 à 16:00 au Chalet du Club, situé au 1625 Rang des Vingt à Saint-Basile-le-Grand. Lors de cette journée, vous pourrez compléter votre inscription annuelle au Club de ski Nordic ainsi qu'à l'École de ski en remplissant le formulaire d'adhésion et en effectuant votre paiement sur place (par chèque, carte de crédit ou en argent comptant). Nos bénévoles seront alors disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant nos catégories d'abonnement réglementaires, notre calendrier des opérations, notre carte des pistes, les normes mises en place pour assurer votre sécurité et la réglementation du Club Nordic. Aucune inscription ne sera acceptée par la poste à compter de cette année.

L'équipe de direction du Club de ski Nordic encourage tout particulièrement les membres des Forces armées canadiennes et les employés du Ministère de la Défense et leur famille à s'abonner en grand nombre au Club de ski de fond Nordic mis en place pour favoriser la participation des militaires et des membres de leur famille à des activités sportives vivifiantes et sécuritaires.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle du Club de ski de fond Nordic aura lieu le **1er novembre 2017** au Chalet du Club Nordic à 18h:30.

Tous les membres titulaires (militaires actifs ou retraités) sont priés d'y participer personnellement. Aucune procuration ne pourra dorénavant être acceptée et seuls les membres titulaires présents pourront voter lors de l'adoption des résolutions présentées à l'Assemblée générale et lors de l'élection des membres du Conseil de direction devant être approuvées par la majorité des membres titulaires votant de l'Assemblée générale.

En conformité avec la réglementation en vigueur, le poste de président du Club de ski de fond Nordic devra être comblé par un membre titulaire actif des Forces armées canadiennes qui devra être élu lors de l'Assemblée générale annuelle et ce, pour assurer la continuité des activités du Club de ski Nordic. Tout membre titulaire (militaire actif) désirant poser sa candidature à ce poste doit faire parvenir sa candidature par courriel le plus tôt possible au trésorier du Club de ski Nordic Richard Gagnon à l'adresse courriel suivante : richard.gagnon2607@gmail.com.

Les membres titulaires présents seront également appelés à voter pour élire l'ensemble des membres du Conseil de direction du Club de ski de fond Nordic.

## CORVÉE DE NETTOYAGE DES PISTES

La Corvée de nettoyage des pistes aura lieu également le **11 novembre 2017**, de 9:00 à 15:00 ou le 12 novembre s'il pleut la veille. Présentez-vous au chalet du club à 9:00 A.M. et apportez avec vous votre sécateur ou tout autre objet pouvant servir au débroussaillage des pistes ou à l'élagage des arbres. Prévoyez aussi des gants, des bottes (eau dans les pistes) et des vêtements chauds. Profitez de cette journée pour mettre l'épaule à la roue en famille. Merci à l'avance pour votre généreuse contribution. Vous pouvez vous inscrire à l'avance à cette corvée en sélectionnant l'onglet Admin, disponibilité pour les corvées, ou en vous présentant au chalet du club à 9:00 AM le 11 novembre.

## RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR (CATÉGORIES DE MEMBRES)

Tel qu'annoncé lors de notre Assemblée générale du 16 avril 2016, la direction du Club Nordic a déjà mis en place de nouvelles mesures visant à assurer le respect de la réglementation en vigueur au sein de tous les clubs sportifs gérés par le PSP. Ainsi, afin d'assurer graduellement l'application de ces normes, la direction du Club Nordic a commencé à réduire progressivement le nombre de ses membres associés (civils) de 30% annuellement au cours de la Saison 2016-2017 et continuera à le faire au cours des deux prochaines saisons pour atteindre la proportion réglementaire exigée de 51% de membres titulaires, 30% de membres ordinaires et 19% de membres associés au terme de la troisième saison 2018-2019.

En conséquence, toutes les personnes désirant devenir membres du Club de ski de fond Nordic pour la Saison 2017-2018 en qualité de "membres associés"(civils) devront remplir le formulaire d'adhésion au Club Nordic et le remettre avec leur paiement aux autorités

du club le **11 novembre 2017** et attendre la décision de la direction quant à leur admissibilité comme membres associés.

Le **19 décembre 2017**, la direction du Club Nordic fera connaître sa décision en fonction des critères suivants:

- 1) Le nombre de membres associés ne devra pas dépasser le pourcentage requis par la réglementation en vigueur; le pourcentage de membres associés pouvant être accepté dépendra du nombre de militaires (membres titulaires) ayant souscrit un abonnement annuel.
- 2) Le choix des membres associés se fera en tenant compte du nombre d'années d'ancienneté comme membre associé. Les membres ayant accumulé trois années ou plus d'ancienneté auront priorité; deviendront ensuite éligibles les membres ayant accumulé deux années d'ancienneté; et finalement les membres ayant accumulé une année d'ancienneté ;
- 3) Aucun paiement versé pour un abonnement annuel de membre associé ne sera encaissé avant la date butoir du **19 décembre 2017** ;
- 4) La liste de tous les membres du Club de ski de fond Nordic pour la Saison 2017-2018 sera affichée le **20 décembre 2017** sur le site internet du Club Nordic à **www.clubnordic.org** et leur paiement seront encaissés par la suite.
- 5) Les non-membres pourront bénéficier des pistes du Club en se procurant une passe quotidienne ou un forfait de 12 ou 6 passes quotidiennes au tarif décrit ci-après.

#### TARIFICATION 2017-2018 EN VIGUEUR

La tarification annuelle et journalière actuelle demeurera en vigueur au cours de la Saison 2017-2018 (voir : [www.clubnordic.org](http://www.clubnordic.org))

Comme l'année dernière, afin de faciliter l'accès à l'utilisation des pistes de ski de fond et de raquette pour les non-membres, une passe de ski de fond ou de raquette quotidienne pourra être achetée au chalet du Club Nordic lors des journées d'ouverture du club. Les passes quotidiennes seront offertes au tarif suivant :

Passe quotidienne de ski : 10.00\$ (5.00\$ pour les militaires et leur famille)

Passe quotidienne de raquette : 5.00\$

Les Forfait de passes quotidiennes sera également offerts au tarif suivant:

Forfait de 12 passes quotidiennes de ski: 80.00\$

Forfait de 6 passes quotidiennes de ski: 45.00\$

Forfait de 12 passes quotidiennes de raquette: 45.00\$

Forfait de 6 passes quotidiennes de raquette: 25.00\$

Ces forfaits de passes quotidiennes seront offerts aux adultes et aux enfants d'une même famille âgés de 13 ans et plus et pourront être utilisés par les membres de cette famille résidant à la même adresse. Tous les forfaits de passes quotidiennes vendus au cours de la Saison 2017-2018 demeureront en vigueur jusqu'à l'expiration de la Saison 2017-2018.

## EXCURSION ANNUELLE

Nous prévoyons organisée une excursion annuelle de deux journées de ski de fond et de raquette du **18 au 20 février 2018** au magnifique complexe de ski de fond et de raquette de la FORÊT MONTMORENCY en banlieue de Québec. Par ailleurs, avant de réserver un endroit pouvant nous héberger confortablement et à un coût raisonnable, nous devons obtenir la confirmation du nombre exact de participants(es). Vous êtes donc priés de nous faire part de votre intérêt par courriel à [jp.perron@videotron.ca](mailto:jp.perron@videotron.ca) d'ici le 10 novembre 2017 ou lors de nos portes ouvertes du 11 novembre 2017. Un dépôt par chèque à l'ordre de Jean-Paul Perron au montant de 200\$ sera exigé pour garantir votre réservation. Le coût total de cette excursion devrait vous être communiqué sous peu. Surveillez notre page des nouvelles à [www.clubnordic.org](http://www.clubnordic.org) pour en savoir davantage.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

1 novembre 2017 : Assemblée générale annuelle

9 décembre 2017: Souper d'ouverture de Noël. (15\$). Réservation à : [richard.gagnon2607@gmail.com](mailto:richard.gagnon2607@gmail.com)

6 janvier 2018: Ouverture de l'École de ski

10 février 2018: Souper spaghetti et clair de lune (5\$). Réservation à : [richard.gagnon2607@gmail.com](mailto:richard.gagnon2607@gmail.com)

3 février 2018: Excursion de l'École de ski Nordic (Far Hills)

18 février 2018: Excursion du Club Nordic (selon le nombre d'inscriptions)

24 février 2018: Fermeture de l'École de ski (fête des enfants)

21 avril 2018: Party de fermeture de la saison 2017-2018

## BONNE NOUVELLE

Le calendrier des journées d'ouverture du ski et de la raquette est disponible sur le site [www.clubnordic.org](http://www.clubnordic.org) , aucune demie journée n'est prévue pour la Saison 2017-2018, le Club ouvrira ses portes de 9:00 à 16h:00. Les pistes fermeront à 15h:30.

## ÉCOLE DE SKI NORDIC

L'École de ski Nordic accueillera cette saison les enfants âgés de 5 à 18 ans dans 7 niveaux d'apprentissage pour huit samedis après-midi lors des mois de janvier et février 2018. Vous trouverez les détails des modalités d'inscription et le calendrier des activités de l'école sur le site internet du Club Nordic, à l'onglet École à [www.clubnordic.org](http://www.clubnordic.org) N'hésitez pas à le consulter ou communiquer avec Philippe Sylvestre, directeur de l'école à : [ecoleclubnordic@gmail.com](mailto:ecoleclubnordic@gmail.com)

Tarifs d'inscription à l'École de ski Nordic :

1 enfant : 55\$

2 enfants : 75\$

3 enfants : 90\$

4 enfants et plus : 95\$

#### PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS BÉNÉVOLES :

Le déroulement des saisons précédentes a fait la démonstration de la nécessité de continuer à rappeler à tous les membres du club de se porter volontaires à participer aux tâches identifiées par le Conseil de direction du Club Nordic au courant de la prochaine saison, telle que la permanence à l'accueil, le nettoyage des pistes et la participation à la patrouille.

Au courant de la saison 2017-2018, les membres du Club Nordic et toutes personnes intéressées à participer à ces activités, sont donc invitées à s'inscrire aux différentes corvées sur le site internet du club à [www.clubnordic.org](http://www.clubnordic.org).

#### GALA PRIX RECONNAISSANCE CANADA 150

Le 3 décembre 2017, le GALA PRIX RECONNAISSANCE CANADA 150 aura lieu au Centre Marcel Dulude situé au 530 Boul. Clairevue , à Saint-Bruno, de 14h:00 à 17h:00. Lors de cette célébration, le gouvernement canadien remettra la Médaille commémorative du 150e anniversaire du Canada aux personnes et aux organismes de la circonscription de Montarville qui se sont le plus illustrés au sein d'un organisme communautaire.

Pour répondre à cette invitation, le Conseil de direction du Club de ski de fonds Nordic a désigné son trésorier et ami Richard Gagnon pour recevoir ce prix afin de souligner le dévouement exceptionnel dont il a fait preuve depuis de nombreuses années en veillant au bien être de notre organisation.

Les membres du Conseil de direction du Club Nordic représenteront l'ensemble des membres du club à cette occasion, afin de témoigner à Richard Gagnon de notre appréciation pour sa participation bénévole aux activités du Club de ski de fonds Nordic.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre lors de nos PORTES OUVERTES ANNUELLES.

Jean-Paul Perron

Président par intérim du Club de ski de fonds Nordic.